

# Master GAED – Parcours : Conception et construction de réalisations géomatiques (Carthagéo)

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

## Présentation

**NB : La rentrée de tous les parcours du M1 GAED a lieu le 1er septembre. Les cours commencent le 8 septembre 2025.**

Au croisement de la géographie et de l'informatique, la géomatique s'appuie sur des méthodes d'analyse de données et sur des outils informatiques qui implémentent ces méthodes. La spécialité Carthagéo du master GAED est une formation qui relève de ce champ interdisciplinaire de la géomatique dont le domaine professionnel, aujourd'hui bien identifié, est en pleine expansion. Ce domaine nécessite de maîtriser des méthodes et des concepts interdisciplinaires de hauts niveaux dans un environnement technologique en constante évolution. La modélisation de l'information géographique, l'analyse spatiale, la cartographie dans ses différents supports, sont au cœur de cette spécialité de master. Les géographes qui disposent de compétences solides en méthodes et en outils sont capables de mener des études dans un monde où les données, et les données spatialisées, deviennent omniprésentes.

## OBJECTIFS

Le master parcours Carthageo a pour objectif la maîtrise des outils et des méthodes relevant de l'acquisition, du traitement, de l'analyse et de la représentation de l'information géographique. Le parcours est ne relève pas d'une thématique particulière mais vise à la maîtrise des outils et des techniques de la géomatique auxquels s'ajoute des compétences en cartographie éditoriale.

## COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, les étudiants du parcours CARTGAGEO ont les compétences nécessaires pour :

- \* Concevoir, mettre en place, administrer et exploiter des bases de données géographiques
- \* Développer des méthodes d'analyse spatiale
- \* Concevoir et réaliser tout type de cartographie sur tout support éditorial, SIG, webmapping.
- \* Maîtriser les outils numériques de la géomatiques

## Programme

### ORGANISATION

#### En M1.

Chaque Unité d'Enseignement permet de valider des ECTS. Chaque semestre est composé de 30 ECTS. la validation des 60 ECTS du M1 permet d'intégrer le M2. **Le premier semestre est consacré aux enseignements et est mutualisé à l'ensemble des parcours de GAED. Il y a 6 UE transverses (18 ECTS) et plusieurs UE de parcours de spécialisation (12 ECTS). Le second semestre est consacré à la réalisation d'un projet d'initiation à la recherche ou d'un projet de stage (en France ou à l'étranger).**

#### En M2.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

Le M2 vise à la validation de 9 Unités d'enseignements avec un encadrement de 630 heures annuelles. Le premier semestre regroupe 5 UEs fondamentales (Bases de données et interopérabilité; SIG et développements informatiques ; Analyse spatiale ; Cartographie et Géomatique) précédé d'un stage de mise à niveau concernant les logiciels de cartographie, de statistiques et d'analyse spatiale et l'analyse des données. Le second semestre se compose d'UEs d'applications et de réalisation de projets individuels (Projet transversal d'analyse spatiale) et de projets collectifs (Projet de cartographie éditoriale bilingue), une UE de Géovisualisation (Introduction aux langages du Web et webmapping. Un stage obligatoire en entreprise ou laboratoire de recherche, en France ou à l'étranger, de 5 à 6 mois (à partir du 1er avril), clôture l'année.

### Responsable du parcours

Christine Zanin

christine.zanin@u-paris.fr

## En bref

## Admission

### PRÉ-REQUIS

Un équivalent Bac+3 en géographie, en géomatique ou en sciences humaines et sociales.

Pour les étudiant.es étranger.es : le niveau B2 en français est le niveau minimal. Nous vous conseillons tout de même un niveau plus avancé.

Pour tou.tes : sans niveau minimal pré-requis, nous attendons des étudiant.es une capacité à lire et comprendre des articles scientifiques en anglais.

#### Droits de scolarité :

Toute inscription à un diplôme national implique le paiement des droits de scolarités fixés annuellement par l'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/droits-dinscription-tarifs-exonerations>/Retrouver tous les tarifs spécifiques au public en formation continue en cliquant [ici](#)

## Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)